



ESSERVAL-COMBE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Essard-à-Moine, village de l'arrondissement de Poligny, canton et bureau de poste de Nozeroy, perception de Censeau, paroisse de Mièges ; à 5 km de Mièges, 4 de Nozeroy, 54 de Poligny, 31 d'Arbois et 48 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 862^m.

Le territoire est limité au nord par Esserval-Tartre ; au sud par Mièges ; à l'est par Censeau, et à l'ouest par Plénise.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 20 , de Nozeroy à Levier ; par les chemins vicinaux tirant à Mièges, à Esserval-Tartre ; par le ruisseau de la Serpentine qui y prend une partie de sa source et par celui de la Fontaine qui y prend aussi sa source.

Population : en 1790, 78 habitants ; en 1846, 80 ; en 1851, 88, dont 45 hommes et 43 femmes ; population spécifique par km carré, 80 habitants ; 18 maisons ; 18 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793.

Vocabulaire : saint Germain. Paroisse de Mièges.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 3587 à 3591, 3 E 3726, 3 E 8494, 3 E 9111 à 9113 et 3 E 13415. Tables décennales : 3 E 1273 à 1281.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 460 et 461, 5 Mi 1230, 2 Mi 1033, 2 Mi 2074, 5 Mi 15 et 16 et 5 Mi 1184. Les habitants n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1813 : surface territoriale, 175^h 75^a, divisés en 435 parcelles que possèdent 121 propriétaires, dont 70 forains ; surface imposable, 171^h 59^a, savoir : 123^h en terres labourables, 29 en pâtures, 19 en prés, d'un revenu cadastral de 987 fr. ; contributions directes en principal 624 fr.

Le sol, montagneux, d'une culture difficile et craignant la pluie, produit du blé, peu d'orge, de légumes secs et de lin, des pommes de terre, du chanvre et beaucoup de foin.

Le produit des céréales suffit à la consommation. On importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 4 pour cent.

On élève dans la commune quelques chevaux, des bêtes à cornes, et on y engraisse quelques cochons. Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole.

Une fromagerie produit annuellement 8.000 kg de fromage, façon Gruyère.



On trouve sur le territoire de la marne, dont les habitants ont eu le tort d'abandonner l'usage pour l'amendement des terres, depuis 1809, du minerai de fer qu'on a employé jusqu'en 1809, au haut fourneau du Bourg-de-Sirod, des carrières de pierre à bâtir, de la belle et bonne pierre de taille et des sablières.

Biens communaux : La commune est en voie d'acquérir une maison, qui contiendra le logement de l'instituteur et une salle d'étude déjà fréquentée par 18 garçons et 10 filles ; une fontaine avec lavoir et abreuvoir, et 29^h 17^a de pâtures et prés, d'un revenu cadastral de 199 fr.

Budget : recettes ordinaires, 807 fr. ; dépenses ordinaires, 807 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Le village d'Esserval-Combe, mentionné dans des titres du XIII^e siècle, sous le nom d'Essard-à-Moine, est caché dans un étroit bassin en forme d'entonnoir. Les maisons sont groupées, construites en pierre, couvertes en bardeaux ou tavaillons. Il fut du nombre de ceux qui reçurent une charte d'affranchissement de Jean de Chalon-Arlay II, le 22 septembre 1350. Par une charte du 1^{er} septembre 1441, Louis de Chalon-Arlay III concéda aux habitants le droit d'usage dans la forêt d'Onglières ou de Salins, avec faculté d'y couper du bois pour leur chauffage, l'entretien et la construction de leurs maisons, et même de couper de gros arbres pour le vendre dans l'étendue du val de Mièges. (Voir, pour l'histoire de ce village, les articles *Nozeroy* et *Mièges*).